**REGLEMENT DE CONSULTATION**

**AUTORISATION D’OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC   
DANS LE CADRE DU CONCERT DU 7 JUILLET 2023 AU PARC DE BLOSSAC**

**PRESENTATION**

La Ville de Poitiers organise, le vendredi 7 juillet 2023, un concert (gratuit) dans le Grand Pré du parc de Blossac avec EHLA et Yannick NOAH.

Les grilles du parc de Blossac seront ouvertes au public à 18h00 ; e concert d’EHLA débutera à 20h00 et celui de Yannick Noah à 21h00.

L’évacuation du public est prévue 30 mn, à l’issue de concert, soit au plus tard à 23h30.

Jauge attendue : 8 à 10 000 personnes

Public cible : les familles

A l’occasion de cet événement, la Ville de Poitiers consent à autoriser l’occupation du domaine public pour l’installation d’une buvette (vente de bières autorisée) :

Le prestataire devra être en conformité avec la législation et détenteur des licences de débit de boissons.

La politique tarifaire appliquée par le prestataire sur la vente des produits devra être adaptée au plus grand nombre.

Les produits proposés doivent être, le plus possible, locaux et la gestion de la buvette doit s’inscrire dans une démarche éco responsable pour tendre vers le 0 déchet.

Les Ecocup seront fournis par le partenaire de Poitiers l’été (nombre à confirmer).

Il est possible de proposer un snaking, mais sans chaud (friteuse exclue).

Les professionnels intéressés devront faire parvenir leur offre au plus tard le **lundi 22 mai 2023**, selon l’une des modalités suivantes :

* En recommandé avec avis de réception à l’adresse : Ville de Poitiers / Direction Développement-rayonnement / Mission Evénements et manifestations – Hôtel de Ville CS 10569 – 86 021 Poitiers Cedex
* Par courriel, à l’adresse suivante : evenements.manifestations@grandpoitiers.fr

**Tarif du droit de place** : 500 euros TTC charges comprises.

Pour des raisons météorologiques, le montant de la redevance sera revu à la baisse.

La Ville de Poitiers examinera les candidatures à expiration de la date limite pour la remise des offres. Elle se réserve le droit de négocier et / ou de demander des explications complémentaires aux trois meilleures offres.

Les candidatures seront classées au regard des critères hiérarchisés (du plus important au moins important) suivants :

* 1) Qualité du stand (jugée sur la base du descriptif du matériel et des moyens déployés pour assurer un service de qualité et rapide ;
* 2) Qualité des produits (jugée sur la base de la diversité, de l’originalité et de la provenance des produits proposés et sur la grille tarifaire).

Dans le cas où la présente procédure de sélection se révèlerait infructueuse ou demeurerait sans réponse, la Ville de Poitiers se réserve le droit d’attribuer les autorisations de gré à gré.

Le candidat retenu sera informé de l’acceptation de son offre par courrier ou par courriel le **mercredi 7 juin 2023.**

L’occupant se conformera à l’ensemble des stipulations contractuelles (convention d’occupation du domaine public et ses annexes).

Tout dossier incomplet (voir ci-dessous « pièces à fournir ») pourra entrainer le rejet de la candidature.

**REMISE DE L’OFFRE PAR LES CANDIDATS**

Afin de pouvoir remettre son offre, le candidat prendra connaissance de l’ensemble des pièces du dossier de consultation : présent règlement, cahier des charges, projet de convention.

**Son offre sera constituée, à minima, des éléments suivants** :

* Un descriptif **détaillé** de sa proposition, explicitant :

1. l’intégralité du matériel utilisé (photos à l’appui)
2. l’ensemble des articles proposés à la vente (comprenant notamment l’origine détaillée des produits)
3. les tarifs appliqués pour chaque produit
4. Moyens humains déployés dans le cadre de l’activité
5. Le projet de convention d’occupation **signé**
6. Une attestation d’assurance en responsabilité civile
7. Un justificatif attestant de ses capacités professionnelles

Pour tout renseignement complémentaire, le candidat peut prendre contact, avant remise de l’offre, avec la Mission Evénements et manifestations.

Contact : Ludovic BLANCHARD – tél : 05 49 30 81 85

courriel : [ludovic.blanchard@grandpoitiers.fr](mailto:ludovic.blanchard@grandpoitiers.fr).